

Fort-de-France, le 27 février 2025

Madame Catherine Glondu
Présidente du Conseil de l'Inspé de Martinique

à

**Mesdames, messieurs,
Membres et invités du conseil de l'Inspé de Martinique**

AFFAIRE SUIVIE PAR

Nadine Clérence
Secrétaire de la direction

RÉFÉRENCE DU DOSSIER

Réf. : BT/NC/N°2025-16

TÉLÉPHONE

0596 55 46 61

COURRIEL

nadine.clerence@inspe-martinique.fr

COPIES A – invitations :

- Madame la rectrice de l'académie de Martinique
- Monsieur le président de l'université des Antilles
- Monsieur le vice-président du pôle universitaire de Martinique
- Monsieur le chargé de mission à l'enseignement supérieur
- Madame la directrice de cabinet de la présidence de l'université

PJ :

Formulaire de procuration

OBJET : invitation et convocation à la réunion du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique

Madame, monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer aux travaux du conseil de l'Inspé qui se réunira le :

Mercredi 12 mars 2025 à 14h30 en salle 233 de l'Inspé et en visioconférence
selon l'**ORDRE DU JOUR** suivant :

1. **Propos liminaires**
2. **Fonctionnement**
 - 2.1. Validation du procès-verbal du conseil du 5 février 2025
3. **Finances**
 - 3.1. Présentation du bilan financier 2024 (invitée Fiona Eruam)
 - 3.2. Présentation de l'avis de la commission ad hoc sur le bilan 2024
 - 3.3. Présentation du projet de budget 2025 (invitée Fiona Eruam)
 - 3.4. Information concernant la mise en œuvre de la grille tarifaire validée en CA (invitée Fiona Eruam)
 - 3.5. Validation du projet de ludopédagogie pour 2025-2026 et 2026-2027
4. **Ressources humaines**
 - 4.1. Présentation des résultats de l'enquête sur le bien-être au travail des personnels Biatss (invitée Shiba Bouaille)
 - 4.2. Information sur la réponse faite à la direction des affaires juridiques de l'UA et au tribunal administratif de la Martinique suite à la décision du 23 septembre 2024
5. **Pédagogie**
 - 5.1. Validation de modifications de maquettes pour la rentrée 2025
6. **Patrimoine**
 - 6.1. Information sur le renouvellement de la convention entre l'Etat et l'université des Antilles relative au campus de Fort-de-France
 - 6.2. Information sur l'opération tiroir envisagée dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment 6
7. **Questions diverses**

Je vous invite, si vous ne pouvez y assister, à donner procuration à un autre membre du conseil de l'institut à l'aide du formulaire ci-joint, avant 12h00, jour du conseil.

Je vous remercie de votre disponibilité et vous prie d'agrérer, madame, monsieur, mes respectueuses salutations.

Présidente du Conseil de l'Inspé de Martinique
Madame Catherine Glondu